



MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Plan stratégique

2026-2030



# DSAC 2030

# Le mot du directeur



Dans un secteur aérien en profonde mutation, marqué par l'émergence de nouveaux risques, par des exigences élevées de performance de sécurité et de sûreté et des attentes fortes en matière de qualité de service rendu, la DSAC réaffirme avec son plan stratégique 2030 une ambition claire : consolider son rôle d'autorité de référence et renforcer son positionnement au service d'une aviation sûre, durable et innovante.

Service à compétence nationale, la DSAC est attentive aux besoins des opérateurs et des usagers en matière de simplification réglementaire, de réactivité, d'accompagnement, de proportionnalité de la surveillance et d'équité de traitement.

Autorité nationale en charge de la surveillance de sécurité et de sûreté et représentant la DGAC dans les territoires, elle dispose d'atouts reconnus : la compétence et l'engagement de ses agents, la solidité de ses méthodes et sa capacité d'action opérationnelle. Dans un environnement complexe et contraint, ces atouts doivent être pleinement mobilisés et continuellement adaptés.

Le plan stratégique 2030 constitue la feuille de route de la DSAC pour les cinq prochaines années. Organisé autour de quatre axes, il fixe une ambition forte et cohérente avec les plans précédents. Il se traduit en vingt orientations structurantes, basées sur une approche fondée sur les risques, une présence territoriale forte, une attention à notre rôle d'accompagnement, une action d'influence affirmée dans les instances internationales et une amélioration continue de notre efficacité collective.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans la dynamique de la démarche de transformation « Maîtrise », en réaffirmant le souci d'aller à l'essentiel, d'anticiper, de simplifier et de favoriser la transversalité au sein du collectif.

Ce plan sera décliné en actions concrètes objets d'un suivi régulier, afin d'en garantir l'efficacité dans la durée. Sa mise en œuvre s'appuiera sur la mobilisation des agents de la DSAC, forts de leurs compétences et professionnalisme, le travail avec les autres directions de la DGAC et l'écoute des parties prenantes.

**RICHARD THUMMEL**  
DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ  
DE L'AVIATION CIVILE

## La DSAC en quelques chiffres



Chiffres : Rapport d'activité de la DSAC 2025



## La DSAC : Une mission

La DSAC est, au sein de la DGAC, garante d'un haut niveau de sécurité et de sûreté aériennes selon les standards nationaux, européens et internationaux.

Elle certifie et surveille les acteurs du secteur aérien ; elle les accompagne et les soutient dans leur démarche d'amélioration continue et de mise en œuvre de technologies innovantes.

Elle conforte un haut niveau de confiance des usagers et citoyens dans un transport aérien toujours plus sûr et agit en faveur de la transition écologique.

La capacité d'action de la DSAC repose sur les compétences et la motivation de ses collaborateurs qui exercent leurs métiers avec une haute exigence.

Tous les agents partagent les valeurs de la DSAC et les principes déontologiques de la DGAC qui constituent sa signature et guident de manière permanente son action.

## Des valeurs

### Efficienc

Être chacun acteur de la performance collective, avoir le souci permanent de l'optimisation des compétences, de la disponibilité des ressources requises et de l'efficacité des méthodes de travail.

### Respect et écoute

Être à l'écoute et prendre en considération les attentes et les contraintes des parties prenantes sans compromis sur les impératifs de sécurité et de sûreté aériennes.

S'enrichir de la diversité des personnels de la DSAC, être à l'écoute des agents et des équipes, veiller à leur épanouissement professionnel et favoriser la conciliation des activités professionnelles et la vie personnelle.

### Équité et intégrité

Agir en toute impartialité, assurer un traitement équitable à chacun de ses partenaires et usagers sur l'ensemble du territoire ; adhérer aux règles de déontologie de la DGAC.

### Professionalisme et expertise

Mobiliser les différentes compétences requises, à la fois en savoir, en savoir-faire et en savoir-être, veiller à la traçabilité des décisions et à la rigueur des processus de travail, respecter les orientations fixées, adopter dans les relations avec les partenaires un comportement professionnel.

### Transparence

Faire connaître les objectifs et les méthodes. Motiver les décisions prises.

# Axes et orientations

## 1 ÊTRE GARANT D'UN HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

Orienter l'action de la DSAC sur les risques et vulnérabilités majeurs et développer et promouvoir la culture de sécurité et de sûreté

1.1  
Prioriser la réduction des risques les plus significatifs dans la mise en œuvre du programme de sécurité de l'État

1.2  
Renforcer la transversalité de l'action de surveillance et son articulation avec l'analyse et l'évaluation de la sécurité

1.3  
Moduler la surveillance de sûreté en fonction de l'évaluation des risques et promouvoir la culture de sûreté

1.4  
Améliorer la résilience du secteur aérien face aux risques émergents

1.5  
Développer la capacité de détection et de réaction de la DSAC face à des manquements graves, des déviations volontaires ou des actes illicites

## 2 ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS ET LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Être à l'écoute des besoins des parties prenantes et apporter une expertise aéronautique dans les politiques publiques

2.1  
Développer l'accompagnement collectif des opérateurs et usagers pour faciliter la prise en compte des règles et enjeux de sécurité et de sûreté

2.2  
Porter, auprès des services territoriaux de l'État et des collectivités locales, les enjeux et besoins du secteur aérien

2.3  
Accompagner les porteurs de projets d'innovation au service d'une aviation sûre et décarbonée

2.4  
Mettre en œuvre en région les politiques publiques définies par la DTA

2.5  
Aider à la réalisation dans les territoires des projets en faveur de la transition écologique

### LÉGENDE :



Orientation contribuant à la transition écologique



Orientation contribuant à la prise en compte de l'innovation

# 3

## ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'INFLUENCE DE LA DSAC EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Agir au service de la sécurité, de la simplification et des intérêts des acteurs français du transport aérien et de l'aviation générale et légère

### 3.1

Porter auprès de l'EASA la prise en compte des enjeux de sécurité et de simplification prioritaires pour la France

### 3.2

Contribuer à renforcer l'influence de la France à l'OACI

### 3.3

Développer les échanges et partenariats avec les autorités nationales de l'aviation civile

### 3.4

Appuyer l'industrie française par la mise à disposition de nos compétences dans le cadre du partenariat avec l'EASA et des actions de coopération internationale

# 4

## ASSURER L'EFFICIENCE ET LA QUALITÉ DES ACTIONS DE LA DSAC

Aller à l'essentiel dans nos actions, en les ajustant en fonction des enjeux majeurs de sécurité, de sûreté et de politiques publiques, et en s'appuyant sur les piliers de la démarche Maîtrise

### 4.1

Planifier et prioriser : anticiper la charge et mobiliser les ressources en fonction des priorités

### 4.2

Simplifier et outiller : alléger les modes de fonctionnement, consolider le système d'information métier et accélérer la transformation numérique, en intégrant un usage approprié de l'IA



### 4.3

S'appuyer sur le collectif : capitaliser sur l'organisation matricielle du service à compétence nationale et développer un fonctionnement transversal favorisant l'innovation interne



### 4.4

Assurer un pilotage efficient des ressources humaines et financières et développer les compétences des agents

### 4.5

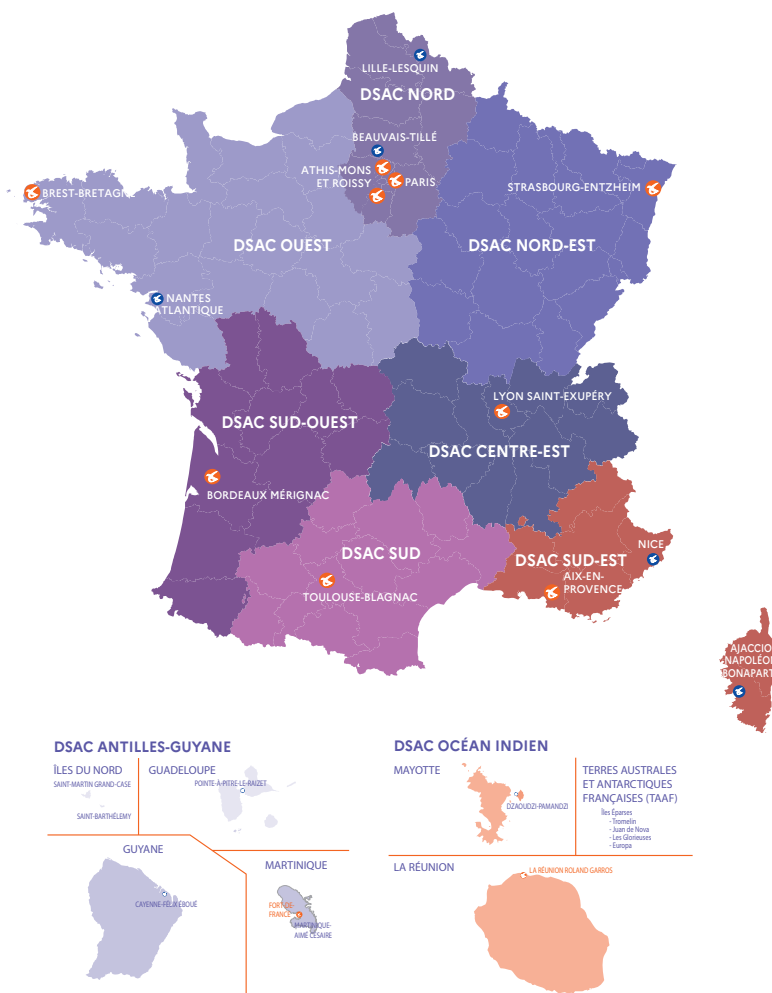
Veiller à la qualité de vie au travail et développer l'esprit d'appartenance à la DSAC, les parcours de carrière et la valorisation de nos réalisations

### 4.6

Favoriser, dans le fonctionnement de la DSAC, les actions à portée environnementale contribuant à la transition écologique



# La DSAC dans les territoires



Retrouvez, chaque année, sur la page sécurité aérienne du site internet du ministère des transports, un bilan des avancées du plan DSAC 2030.

[www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/securite-aerienne](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/securite-aerienne)